



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

21/04/2026

AFFICHEE LE :

21/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 31

VOTANTS : 33

**DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS**

28 avril 2026

L’an deux mil vingt six, le 27 avril , à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Bertrand HAVARD, Sandrine VAUDREVILLE, Alexia ATCHRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Julie-Anne BIZET, Stéphane DUPONT, Marine THOMAS, André VROMET, Laurence FILOCHE-GARNIER, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Murielle DUVET

ABSENTS :

PROCURATIONS : Clément HUYGHE À Sandrine VAUDREVILLE, Philippe BOMBLED À David BLAIZOT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVESDELIBERATION N° **DELIB-2026-073**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

Après vérification de leurs bilans d'activités et financiers de la saison sportive 2024-2025, après analyse des budgets prévisionnels des saisons 2025-2026 (en cours) et 2026-2027 (à venir), et suite aux rendez-vous réalisés avec les responsables des sections sportives, il vous est proposé d'accorder aux associations ci-dessous une subvention de fonctionnement pour la saison sportive 2026-2027.

En application de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article 1^{er} du décret n°2001-496 du 6 juin 2001, une autorité administrative qui attribue une subvention dont le montant annuel dépasse 23 000 € doit conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie. La convention doit définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATION SPORTIVES
POUR LA SAISON 2026-2027

Associations	Montant de la subvention 2025-2026	Montant de la subvention 2026-2027
Association sportive du collège G. Guillemot	700 €	700€
Association sportive du lycée Jules Verne	350 €	350€
Caen Sud GR	1 000 €	500€
Corsaires Badminton		500€
La Gaule des Métales	1 300€	1 000€
Mondeville football de table	1 000 €	500€
Mondeville football gaélique	1 500 €	500€
Mondeville gymnastique pour tous	11 000 €	7 000€
Mondeville pétanque	2 500 €	2 500€
Mondeville tennis de table	25 000 €	25 000€
USOM athlétisme	95 000 €	90 000€
USOM basket-ball	340 000 €	330 000€
USOM cyclotourisme	1 000 €	1 000 €
USOM judo	20 000 €	20 000€
USOM karaté	12 000 €	12 000€
USOM natation	20 000 €	20 000€
USOM plongée	1 500 €	500€
USOM tennis	45 000 €	45 000€
USONM football	130 000 €	120 000€
Ropstyler academy		500€

Après consultation de la commission « Sport, Culture, Lecture Publique et Événementiel » du mardi 14 avril 2026,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ATTRIBUER** les subventions (présentées ci-dessus) aux associations concernées ;
- **D'APPROUVER** les conventions jointes à la présente délibération conformément à la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer les conventions avec les associations mentionnées ci-dessus ainsi que tout acte s'y rapportant.

Association sportive du collège G. Guillemot (700 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	33	0	0	0

Association sportive du lycée Jules Verne (350 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	33	0	0	0

Caen Sud GR (500 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	33	0	0	0

Corsaires Badminton (500 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	33	0	0	0

La Gaule des Métallos (1 000 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

Mondeville Football de table (500 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

Mondeville Football Gaélique (500 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

Mondeville Gymnastique pour tous (7 000 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	33	0	0	0

Mondeville pétanque (2 500 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	33	0	0	0

Mondeville tennis de table (25 000 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
------	------	--------	-------	---------------------------

	33	0	0	0
--	----	---	---	---

USOM Athlétisme (90 000 €)

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	25	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	Hélène BURGAT, Sandrine VAUDRE- VILLE

USOM Basket-ball (330 000 €)

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	Carole DELAUNÉ DAVID

USOM Cyclotourisme (1 000 €)

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	33	0	0	0

USOM Judo (20 000 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
------	------	--------	-------	---------------------------

	32	0	0	Serge RICCI
--	----	---	---	--------------------

USOM Karaté (12 000 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	33	0	0	0

USOM Natation (20 000 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	29	0	0	Michaël CAMUS, Bérengère DAUVIN, Maryline LELE- GARD-ESCOLIVET, Sami MAHMOUD

USOM Plongée (500 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	27	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

USOM Tennis (45 000 €)

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
------	------	--------	-------	---------------------------

	31	0	0	Sami MAHMOUD, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE
--	----	---	---	---

USONM Football (120 000 €)

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BON- NARD, Fabienne JARREAUD, Phi- lippe BOMBLED, Murielle DUVET	0

Ropstyler academy (500 €)

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	33	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET